**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 61 (1932)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Retraite pour les instituteurs

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## RETRAITE POUR LES INSTITUTEURS

La Société fribourgeoise d'éducation, désireuse de travailler au bien spirituel de ses membres, offre cette année-ci, à nouveau, à MM. les Instituteurs, le bienfait d'une retraite.

L'Ecole normale serait heureuse de recevoir les retraitants à Hauterive, comme par le passé, mais les locaux ne permettent pas d'assurer à tous les participants l'avantage de chambres particulières. Les exercices en commun sont précieux, sans doute, et les pièces de la maison s'y prêtent parfaitement; mais la réflexion personnelle dans la solitude, le calme et le silence, la prière paisible sont encore plus précieux et Hauterive ne peut pas fournir aux retraitants ce qui est nécessaire pour atteindre ce but, la paix des chambres individuelles.

Plusieurs instituteurs, retraitants des années 1926-28-30, ont exprimé leur regret à ce sujet. Aussi, le comité de la Société fribourgeoise d'éducation, sur la proposition de M. le D<sup>r</sup> Dévaud, ancien directeur, a-t-il voulu parer à cet inconvénient.

En conséquence, la retraite pour les instituteurs sera organisée, cette année, du lundi 8 août, à 18 heures, au vendredi matin, 12 août, au « Foyer Saint-Justin », Avenue Miséricorde, à Fribourg.

L'Œuvre Saint-Justin, qui s'occupe des étudiants d'Extrême-Orient, à Fribourg, a reçu de nombreux encouragements du Saint-Père et de Monseigneur notre Evêque : elle compte, d'ailleurs, de nombreux amis dans le corps enseignant fribourgeois.

Cette Œuvre possède une maison d'étudiants, très appréciée pour son bon esprit et recherchée pour sa bonne cuisine et son agréable situation à la porte de Fribourg.

C'est là que nous serons reçus et bien reçus : 30 chambres à 1 lit, chapelle, réfectoire, salle des réunions et jardin ombragé seront à la disposition des retraitants.

Hauterive, sans doute, regrette de ne pouvoir procurer ces mêmes avantages, mais peut-être sera-t-il possible, malgré tout, d'aller saluer le vieux monastère et d'y revivre un peu le bon temps passé.

Les exercices seront dirigés par un prêtre très zélé de notre diocèse, joignant à sa science profonde un grand amour des instituteurs et de l'école et une parfaite expérience des besoins du temps : M. l'abbé D<sup>r</sup> Emile Kaiser, aumônier à l'Asile des Vieillards, près Fribourg.

On voudra bien prier pour le succès spirituel de cette retraite et faire prier les enfants des écoles.

Une circulaire spéciale recueillera les adhésions dans la première semaine de juillet.

Que tous ceux qui désirent participer à la retraite s'inscrivent le plus tôt possible! Le nombre des places est restreint et les premiers instituteurs inscrits seront les premiers acceptés.

Les inscriptions doivent être envoyées à la Direction de l'Ecole normale, à Hauterive.

D. F., d.

# **NÉCROLOGIE**

Jeudi, 9 juin, à Seiry, un long cortège de parents et de collègues accompagnait à sa dernière demeure M. Charles Ducry, instituteur, enlevé en quelques jours à sa jeune famille aujourd'hui dans les larmes.

Ce maître, âgé de 43 ans, était atteint d'une maladie de cœur lui faisant pressentir, depuis une dizaine d'années déjà, qu'il pourrait être ravi trop tôt à l'affection des siens, si des précautions n'étaient pas prises pour retarder le plus possible l'heure de la pénible séparation.

A l'occasion, il faisait part à ses amis de ses inquiétudes sur l'avenir de sa femme et de ses enfants. Aussi, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour que, le cas échéant, sa famille ne fût pas dans le dénuement.

Dernièrement, sentant sa fin prochaine, il écrivait à un membre du clergé participant au dernier pèlerinage de Lourdes pour lui recommander son fils aîné, étudiant, et lui demander de faire prier une dizaine de chapelet par les malades du pèlerinage pour lui-même.

M. Charles Ducry, exceptionnellement doué au point de vue pédagogique, fut successivement instituteur à Montet (Glâne), à Seiry, à Estavayer, à Tatroz (Attalens) et à Grolley. D'un tempérament maladif, et par cela même, très susceptible et nerveux, M. Ducry ressentait vivement toutes les contrariétés, réelles et même imaginaires. Il en souffrait et sa vie en fut attristée. Nous prions Dieu de lui accorder la paix éternelle.

A. P. D.

# Cours gratuit de sténographie par correspondance

A l'occasion du prochain centenaire de la naissance d'Emile Duployé, inventeur et vulgarisateur du système sténographique le plus répandu dans les pays de langue française, un service de leçons gratuites par correspondance, permettant d'arriver en très peu de temps à des résultats intéressants, est organisé par l'Institut sténographique suisse.

Tous renseignements au Président de l'Institut sténographique suisse : 16, place Longemalle, à Genève.